

# Travailler à la LDH ça rapporte, sur le dos du contribuable... Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 10 avril 2014



- ✘ M'enfin, arrêtez de critiquer la [LDH](#) ! Y' a au moins un truc bien à la LDH, c'est les bons salaires ; voir compte-rendu financier de la LDH exercice 2012 :
  - . Salaires et traitements (page 3) : 546 539 euros .
  - . Nombre d'employés : 15 (dont 5 cadres) (page 19) ; (noter au passage que d'après ce tableau, il n'y a pas de bénévoles)
  - . Il s'ensuit que nous calculons facilement, si si, un salaire mensuel net moyen de 3 000 euros par employé.

Donc, tout baigne pour les salariés de la LDH, avec le pognon des autres. Et le téléphone perso etc..., ce s'rait bien le diable qu'ils en paient des masses. Chouette, hein ?

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php>

Association : LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Siren : 784578726

Date de clôture de l'exercice : 31/12/2012

Ou :

[http://www.journalofficiel.gouv.fr/publications/assoccpt/pdf/2012/3112/784578726\\_31122012.pdf](http://www.journalofficiel.gouv.fr/publications/assoccpt/pdf/2012/3112/784578726_31122012.pdf)

**Philippe Jallade**